

# Nomeny



Le journal de la Ville de Nomeny • Juillet 2014 • N° 1

**INFOS**



**DOSSIER**  
**Budget**  
**l'équilibre**



Chers concitoyen-ne-s,

À l'aube de cette période de profonds changements, je suis heureux de vous confirmer l'engagement de la nouvelle majorité municipale à vos côtés, dans votre quotidien et pour le bien vivre ensemble.

Nous avons voulu être, dès notre arrivée, fidèles aux promesses d'intérêt général sur lesquelles nous nous étions engagés: la baisse de nos indemnités d'élus, le maintien des taux d'imposition, le lancement des importantes réalisations qui vous sont présentées au fil de ce nouveau magazine et qui vont enrichir le quotidien de notre cité.

Ce nouveau journal, nous l'avons voulu convivial, aéré, ludique, coloré, parce qu'une bonne information se doit d'être simple, claire, concise. Une bonne communication entre la population et ses élus est gage d'une démocratie locale qui fonctionne.

C'est donc avec beaucoup de plaisir que je vous invite à feuilleter ces pages, et surtout à nous faire part de vos remarques sur ce qui fera dorénavant lien entre nous tous, un bulletin que vous recevrez tous les six mois. Bonne lecture!

Bien à vous et à votre service,

**Antony CAPS**

Conseiller Général,  
Maire de Nomeny

## Horaires du secrétariat

+ d'amplitude pour + de service

Lundi de 13 h à 16 h 30 • Mardi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30 • Mercredi 8 h à 12 h • Jeudi de 8 h à 12 h et de 16 h à 19 h • Vendredi de 8 h à 12 h • Samedi 8 h à 12 h

# Budget maîtrisé

**En 2014, grâce à une gestion saine et équilibrée, il n'y aura aucune augmentation d'impôt.**

## Engagements tenus

Le budget préparé sous le contrôle de Renée Poirson, adjointe en charge des finances, a été voté par chapitre le 28 avril 2014 et adopté à raison de 12 voix pour et 3 contre.

L'engagement au cours de la campagne électorale d'une **baisse des indemnités des élus** a été tenu, ce qui représente une économie annuelle de plus de 3 000 €€

La « marge de manoeuvre » est réduite certes au niveau de l'investissement car, à partir de 2014, la Commune se doit de rembourser un emprunt de plus de 450 000 € sur 5 ans, à raison de 92 770 € annuels, pour l'achat du terrain « En Valou » et de celui sur lequel a été édifié le bâtiment périscolaire. Toutefois, l'équipe municipale est animée par une véritable volonté d'inverser la tendance en engageant rapidement les projets qui sont générateurs de ressources, dont le lotissement en Valou.

## Poursuivre les projets entamés

La municipalité poursuit les projets engagés précédemment, notamment **la construction du nouveau terrain de football**, et a inscrit au budget l'implantation d'un skate-park.

Après **un état des lieux des bâtiments communaux** effectué sous la responsabilité de Daniel Barbe, adjoint aux travaux, le remplacement de radiateurs est envisagé dans des logements de la rue Clémenceau ainsi que l'isolation de deux appartements à l'école primaire, logements, qui nous le rappelons, sont aussi une source de revenus pérennes et importants pour notre collectivité.

Dans l'attente d'un diagnostic précis de **la voirie communale**, l'on a paré au plus pressé. Les nids-de-poule et les fissures ont été éliminés sur l'ensemble du réseau routier. Dix tonnes de gravillons ont été nécessaires. 2014 verra le lancement d'une étude pour améliorer la sécurité sur la voirie et l'accessibilité aux bâtiments.

Une visite nocturne à travers la cité a permis de recenser les zones d'ombre dans le but de les supprimer. Ainsi, **l'extension du réseau d'éclairage public** se verra réalisée rue du Chauffour et rue Sous les Vignes. D'autre part, par mesure de sécurité, des armoires électriques défectueuses seront remplacées rue de la Râpèrie et rue du Château.

Côté **embellissement**, de nouvelles jardinières viennent d'être fixées sur le pont par l'équipe technique qui s'investit avec compétence et conviction dans le fleurissement de la cité.

## Dépenses de fonctionnement 2014 : 988 155 €



- 1 233 700 € charges à caractère général (eau-électricité-contrats maintenance-fournitures-fêtes et cérémonies...)
- 2 283 400 € salaires des personnels et cotisations
- 3 27 400 € fonds de garantie
- 4 31 300 € Intérêts des emprunts
  - 4 700 € charges exceptionnelles
- 5 10 000 € dépenses imprévues
- 6 200 582 € virement à la section investissement
- 7 197 073 € charges de gestion courante :
  - 46 000 € indemnités, cotisations, formation
  - 28 323 € service incendie
  - 103 750 € contributions (syndicat curage, SIS, ...)
  - 7 000 € CCAS
  - 12 000 € subventions aux associations

## Dépenses d'investissement 2014 : 1 141 632 €



- 1 9291 € frais liés à l'urbanisme
- 2 92770 € rachat du terrain « en Valou »
- 3 85341 € emprunts et dettes
  - dépôts et cautionnement 1 000 €
- 4 15000 € dépenses imprévues
- 5 397233 € opérations patrimoniales
- 6 541027 € immobilisations en cours
  - rue de Fossieux 700 €
  - périscolaire 18 622 €
  - rue de Falicourt 2000 €
  - rue des marronniers 70 198 €
  - place de la victoire 1 500 €
  - terrain de football 366 451 €
  - monument aux morts 21 556 €
  - éclairage public 12 000 €
  - échange parcelles 18 000 €
  - skate-park 27 000 €
  - mobilier voirie 3 000 €



# SKATE PARK nos ados adorent !

**Pierre Lallemand, adjoint en charge des associations, de la jeunesse et des sports explique le projet**

**Nomeny infos: Pourquoi un skate-park ?**

**Pierre Lallemand:** Il répond à la demande spontanée d'une vingtaine d'adolescents. Actuellement, certains se déplacent sur Nancy et Metz, d'autres se contentent de s'exercer dans les rues et sur les trottoirs.

**Nomeny infos: Où sera-t-il implanté ?**

**Pierre Lallemand:** Les jeunes sont favorables à la proposition de la municipalité de l'installer à côté du terrain de football afin d'éviter toute nuisance sonore qui aurait été engendrée s'il avait été implanté derrière la salle des fêtes.

## Soignez vos vélos !

Six jeunes (Nicolas Delaval, Stéphane et Emmanuel Damont, Aymeric Michel, Xavier Oberlé et Dylan Viallet) proposent leurs compétences en mécanique pour **réparer les vélos des habitants du territoire intercommunal pendant les vacances d'été**. Ce projet est accompagné par Ronan, animateur à Jeunesse et Territoire, en partenariat avec la commune. Il devrait être subventionné en grande partie par la CAF pour l'achat de matériel. La mairie met un local communal à leur disposition, route de Pont à Mousson. Fin août, les adolescents organiseront une sortie à vélo à destination des familles.

**Pour toute information, s'adresser à Ronan  
03 83 31 91 65 / 06 88 56 82 81**

**Nomeny infos: Qui réalisera le projet ?**

**Pierre Lallemand:** Aujourd'hui une entreprise nous offre déjà les garanties d'un équipement fiable et résistant dans le temps.

**Nomeny infos: Le délai de réalisation ?**

**Pierre Lallemand:** Le projet est inscrit au budget 2014 et nous espérons le voir réaliser dans les meilleurs délais. La municipalité souhaite aménager un accès sécurisé sur la route menant au stade, route de Jeandelaincourt.



1<sup>er</sup> juillet Bravo aux enfants pâtisseries du périscolaire guidés par les animateurs: Séverine, Brigitte, Jennyfer, Vinciane et Alain.



21 juin Fête de la Musique. Un programme varié qui a ravi toutes les générations jusque tard dans la nuit.



Du 10 au 14 mai: Plus d'un millier de visiteurs à l'exposition initiée par le Collectif « 14 Mémoire Vive », « La Vie quotidienne d'avant »



19 juin Voyage des aînés à Verdun: émotion et bonne humeur chez les 34 participants



23 juin La municipalité, aux côtés des associations, pour parler « Brocante »



1<sup>er</sup> juin Un moment de flânerie, de rencontres et... de gourmandise à la 4<sup>e</sup> Foire du pâté lorrain



# CCAS au plus près de vous

**Le Centre Communal d'Action Sociale, CCAS, a pour mission de répondre aux besoins sociaux de l'ensemble de la population : familles, jeunes, personnes âgées, handicapées... en difficultés.**



**Le bon contact** Le CCAS dispose d'un budget autonome. Les dossiers d'aide qui lui sont adressés sont en majorité examinés en collaboration avec l'assistant social Bernard Vershelde qui intervient sur notre commune. « *J'interviens pour des missions sociales du Conseil Général auprès de la population de 20 communes* » précise-t-il. « *Mon principal objectif est de fournir une aide sur mesure aux personnes, en fonction de leurs difficultés. Après avoir analysé la situation, je repère les solutions possibles. Connaissant bien les organisations et les dispositifs d'aide sociale, j'informe les personnes de leurs droits, je les aide à remplir un dossier administratif et je les oriente vers le service le plus pertinent* ».

Bernard Vershelde tient une permanence :

- **en mairie** tous les mardis matin, de 9 à 12 h. Téléphone : 03 83 31 31 76
- **au Centre Médico Social Rural** 15, avenue de Metz Pont-à-Mousson. Téléphone : 03 83 81 46 50.
- **Email** : bvershelde@cg54.fr

**Pistes de réflexion** Comment accompagner les élèves entrant en 6<sup>e</sup>? Comment faire évoluer « le colis des Anciens »? Comment installer le « Conseil des Sages » pour associer les aînés aux réflexions. Comment lutter contre l'isolement à partir des résultats d'une enquête proposée par le Conseil Général?

**16-25 ans** Les jeunes de 16 à 25 ans, en difficulté de parcours, sont invités à s'adresser à la **Mission Locale du Val de Lorraine** qui tient dorénavant une permanence mensuelle dans les locaux de la Com'Com, route de Pont à Mousson.

■ **Tél** : 03 83 81 47 32 / mlvdlpam@wanadoo.fr

## Composition du CCAS

**Président** : Antony Caps **Vice-présidente** : E. Colson **Membres élus** : D. Barbe; M-TH. Bazille; J-F Jarison; R Poirson; M Scomazzon. **Membres nommés** : N Brénot; P Chapelle; L Frantzen; S Gy; A Texier. (Un 6<sup>e</sup> membre reste à nommer.)

**Equit'aide** Equit'aide recherche des personnes susceptibles d'héberger des étudiants en échange d'un loyer modéré, de services, d'une présence. Ces jeunes se préparent en 3 ans au métier d'« équicien » à la ferme Mange-Seille à Lixières. Cette profession met en relation les personnes handicapées avec les chevaux.

■ **Contact** : 03 83 31 32 85.

**Terrain de football, la partie est engagée!** Les aléas administratifs sont en passe d'être réglés. Les coûts ont été renégociés à la baisse afin de rentrer dans le budget. Les sociétés « ISS Espaces Verts » et « Delphin » ont été retenues par le conseil municipal. Le démarrage des travaux est imminent.



**Résidence Troisième âge** Le processus de construction d'une résidence accompagnée pour personnes âgées, implantée « en Valou », est lancé. Le Conseil municipal a voté le principe des études pour sa réalisation.

## Médiation pour la médiathèque

L'étude du projet d'une médiathèque dans l'enceinte du collège « Val de Seille » est toujours en cours, avec l'objectif de s'inscrire dans les réglementations juridiques et administratives. Une alternative est possible qui situerait cette médiathèque au sein de l'ancienne école maternelle, rue Fourier d'Hincourt. La Commune se positionne auprès de l'Association de la Seille, propriétaire, pour disposer des locaux. Le Conseil municipal a confirmé sa volonté de mener ce projet à terme.



**Halle des sports** Compte tenu des délais impartis, l'implantation de la halle au-dehors du collège n'a pu être retenue. La réactivité de la nouvelle équipe dirigeante du Syndicat Intercommunal Scolaire a permis de retenir le maître d'œuvre et de déposer le dossier auprès du Conseil Général dans les délais imposés. La municipalité s'attachera à répondre aux enjeux liés à la circulation, à l'accessibilité, au stationnement et sera attentive à l'aspect environnemental. Une réunion d'information avec les riverains sera fixée prochainement.



**Sur les chemins...** Le projet de réhabilitation du chemin de Valou et du bord de Seille est engagé en partenariat avec la Communauté de Communes. De plus, la Coopérative Agricole de Lorraine et Réseau Ferré de France sont sollicités pour engager la réalisation de la Voie verte, reliant Nomeny à Jeandelaincourt.

## Je respecte mes voisins !

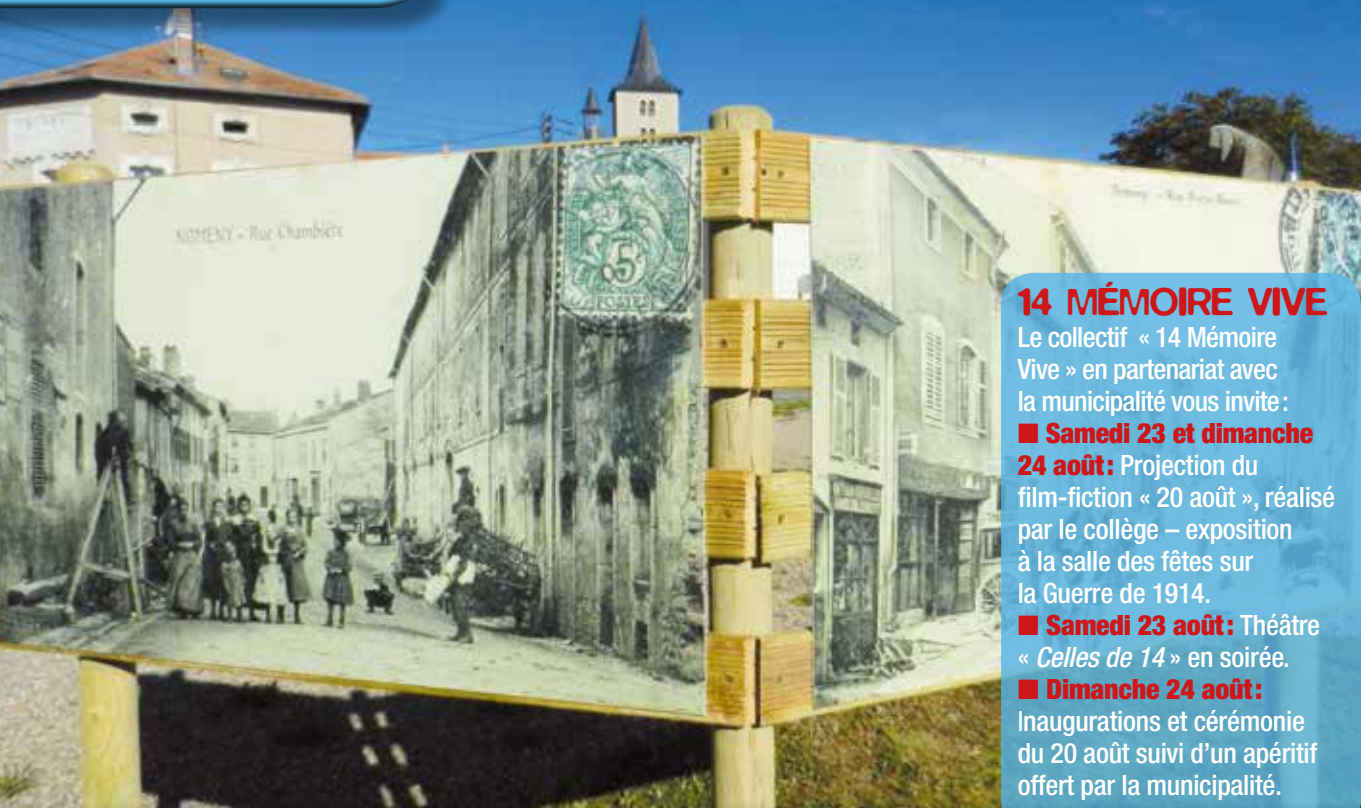
Les horaires ouverts à la tonte :

- **Jours ouvrables** : 8 h 30 à 12 h et 14 h 30 à 19 h 30.
- **Samedi** : 9-12 h et 15 h à 19 h
- **Dimanche et jours fériés** : 10 h à 12 h.



## Distinction

Par arrêté préfectoral, l'honorariat a été conféré à Bernard Leclerc, maire de Nomeny de 1995 à 2014.



## 14 MÉMOIRE VIVE

Le collectif « 14 Mémoire Vive » en partenariat avec la municipalité vous invite :

■ **Samedi 23 et dimanche 24 août** : Projection du film-fiction « 20 août », réalisé par le collège – exposition à la salle des fêtes sur la Guerre de 1914.

■ **Samedi 23 août** : Théâtre « Celles de 14 » en soirée.

■ **Dimanche 24 août** : Inaugurations et cérémonie du 20 août suivi d'un apéritif offert par la municipalité.

## AGENDA

- 13 juillet** Soirée citoyenne, diffusion de la finale de la coupe du monde de football sur grand écran et feu d'artifice
- 14 juillet** Revue des Sapeurs-Pompiers
- 7 au 25 juillet** Centre aéré de la MJC
- 26 juillet** Lecture de correspondances de Poilus à la Chapelle éphémère
- 4 au 29 août** Centre aéré de la Commune
- 17 août** Concours de pêche organisé par la MJC
- 23-24 août** Commémoration du Centenaire de la Grande Guerre
- 14 septembre** Brocante

## ÉTAT CIVIL

**Naissances** 9 janvier 2014 Maëly LEGAY ; 2 mars 2014 Ugo ANCEL ; 13 mars 2014 Marceau GERARDIN ; 23 mars 2014 Charles DIDELOT ; 31 mars 2014 Skyler MANGIN ; 2 juin 2014 Jade HISLER • **Mariage** 1 • **Décès** 19 février 2014 Lucienne ANSTETT ; 25 mars 2014 Aimé BAUCOURT ; 15 juin 2014 Raymond CALAIS.